

TRANSPORTS EN COMMUN

L'UMP DIT STOP
À LA FRAUDE

La fraude coûterait chaque année 500 millions d'euros aux transporteurs publics.

Le procédé est courant dans le métro ou le bus. Pour éviter d'avoir à payer une amende, le fraudeur donne au contrôleur une mauvaise adresse, de manière à n'être jamais retrouvé. Désireuse de mettre un terme à cette pratique, la députée UMP des Yvelines, Valérie Pécresse, a déposé hier, avec ses collègues Xavier Bertrand, Christian Estrosi, Marc Le Fur et Laurent Wauquiez, une proposition de loi obligeant les usagers à se munir d'un titre d'identité dans les transports en commun. En cas de fraude, le texte prévoit que les contrôleurs pourront demander ses papiers au resquilleur. Si ce dernier n'était pas en mesure de les fournir, il serait confié à la police des transports ou à la police nationale, qui pourraient le retenir jusqu'à quatre heures d'affilée, le temps de prouver son identité par tous les moyens. Un usager refusant de présenter son titre d'identité ou déclarant un faux nom ou une fausse adresse risquerait jusqu'à six mois d'emprisonnement et

7 500 euros d'amende. Le texte propose en outre de renforcer le «délit d'habitude», en sanctionnant dès la troisième récidive constatée, contre la dixième actuellement.

Environ 500 millions d'euros perdus chaque année

Pour l'ancienne porte-parole du gouvernement lors du précédent quinquennat, qui prône la «tolérance zéro» à l'égard des voyageurs sans billet, il y a urgence à agir aujourd'hui. La fraude coûterait en effet chaque année 500 millions d'euros à l'ensemble des transporteurs publics : 300 millions d'euros pour la SNCF, 100 millions pour la RATP et 100 millions pour les autres entreprises de transport urbain. Concernant la SNCF, seules 10 % des amendes sont effectivement payées. Un chiffre très faible comparé aux 50 % de taux de recouvrement des amendes de stationnement ou bien des 70 % de recouvrement des amendes issues des contrôles radars automatiques. •

Seules 10 % des amendes SNCF sont effectivement payées.



Découvrez la no

Téléchargez-la sur



E

LE P
MAC
À L'A

Le pro
croiss
nouve
nation
a anno
D'ici l
parita
d'abou
le Sén
points
lectur

BRE
UN S
SON

Le syn
(minor
étenda
du bre
de grè
épreu
afin de
du coll
n'a po
par le

LES I
D'EN
À LA

Le non
d'entre
d'avril
transm
crédit
faillite
cette p
elles o
cette h
car du
de com

CLÉM
REC
ORG

Deux a
reconst
entraîn
18 ans
matin
Le 5 ju
des an
Clément
à la so
capital
Esteban
ont de